



CfpcBE20200702PV18

**BUREAU EXECUTIF
PROCES-VERBAL N° 18
REUNION DU JEUDI 2 JUILLET 2020
PAR VISIOCONFERENCE**

Membres présents : Francis AUBERTIN (trésorier), Denis DAUNE (vice-président), André LECLERCQ (président), Thierry MESSINA (secrétaire général), Claude PIARD (vice-président), Bernard PONCEBLANC (vice-président délégué), Jean VINTZEL (vice-président), Edith ZITOUNI (secrétaire générale adjointe).

Invités présents : Ivan COSTE-MANIERE et Bernard MACCARIO (Colloque Nice 2021).

Membres excusés : Erich BATAILLY (trésorier adjoint), Odette DURAND (vice-présidente).

Le président ouvre la séance à 10h00.

I. Actualités

CNOSF - Assemblée générale du 29 juin 2020

Une Assemblée générale placée sous le signe de la relance...

L'Assemblée générale a notamment ratifié l'admission provisoire de l'Association française pour un sport sans violence et le fair-play comme membre associé du CNOSF, et la désignation de René Frydman, Nicolas Desforges et Bernard Stim au sein du comité de déontologie.

Elle a également adopté le Pacte de Loyauté qui doit permettre une relation apaisée et durable entre fédérations.

Par ailleurs, Jean-Michel Cleroy, pour la Fédération française de tir à l'arc, et Alain Bertholom, pour la Fédération française de lutte, ont été élus pour intégrer le Conseil d'administration au titre du collège des fédérations olympiques. Stéphane Hatot, pour la Fédération française de force, y représentera le collège des fédérations non-olympiques.

Au terme de cette Assemblée générale, premier événement tenu physiquement à la Maison du sport français depuis le 9 mars et le début du confinement, Denis Maseglia a dévoilé la plateforme [Mon club près de chez moi](#).

Maison du Sport Français

2. Activités

2.1. Retour sur notre Assemblée générale du 11 juin 2020

Très bonne tenue de notre AG, aussi bien sur la forme que sur le fond, malgré les circonstances (visioconférence). Le PV est approuvé par le Bureau exécutif. Il sera adressé à tous les participants ainsi qu'à différentes personnalités/entités. Au-delà de « l'acte administratif », ce document démontre, d'une part l'ensemble des activités du CFPC, et d'autre part les perspectives du comité pour l'olympiade parisienne.

Jean Vintzel souligne l'importance du travail réalisé par le président et le secrétaire général afin de sortir ce PV avant l'été.

2.2. Evolution du dossier 70^{ème} anniversaire du CFPC

Jean Vintzel fait part des points suivants :

- La note récapitulant particulièrement l'aspect financier du séjour des uns et des autres est parvenue à tous les récipiendaires. Il rappelle que l'engagement définitif des participants est fixé au 30 septembre prochain avec le versement d'arrhes (50%) ;
- La note « champagne » a également fait l'objet d'une circulaire précisant les modalités financières et les conditions de « récupération des marchandises ».

Par ailleurs, des courriers de confirmation (sans engagement financier définitif) ont été envoyés à l'hôtel Aulac et au Musée Olympique.

Les prochaines étapes de ce dossier sont les suivantes :

- Affiner les questions de protocole ;
- Jeu de rôle entre les différents protagonistes sur la partie « reportage » de l'évènement ;
- Finaliser le diaporama ;
- Contact avec les médias locaux (début octobre) ;
- Prendre les garanties de tout ordre dans l'hypothèse d'un reconfinement.

3. Finances

3.1. Situation de trésorerie

Elle fera l'objet d'un point précis début septembre après la maîtrise totale de la situation.

Par ailleurs, le président se charge de prendre contact avec le président du CNOSF afin d'obtenir une subvention exceptionnelle dans le cadre du dossier « 70^{ème} anniversaire ».

3.2. Point sur les cotisations

Si l'analyse des états bancaires facilite la gestion/arrivée de certaines cotisations, il y a lieu de faire un point sur les chèques arrivés au siège du CFPC depuis deux mois (cotisations, factures).

Par ailleurs, sachant que le taux de remplissage de nos adhérents n'est situé qu'à 50 % de celui de l'an dernier, une relance sera effectuée avec l'envoi du PV de l'assemblée générale.

4. Assurances

Les garanties actuelles de nos polices d'assurances auprès de la Mutuelle des Sportifs (MDS) font ressortir les points suivants :

- 30 adhérents sont assurés pour les missions liées aux activités du CFPC. A la réception d'un prochain courrier de la MDS, nous devons établir une liste exhaustive de ces personnes sachant que le nombre sera probablement plus élevé afin de tenir compte des collaborateurs œuvrant en périphérie des activités du CFPC.
- Les futurs locaux rue Sainte-Hélène sont couverts.
- Dans le cadre du 70^{ème} anniversaire à Lausanne, les accidents éventuels sont couverts par notre assurance compte tenu que ce déplacement est considéré comme une mission. En revanche, les frais liés à d'éventuels désistements de « dernière minute » ne sont pas pris en charge par la MDS. Il revient donc à chaque participant de prendre en considération cette dernière donnée.
- Les Cercles régionaux et départementaux font l'objet d'une étude particulière par la MDS. Une note leur sera adressée dès réception des informations.

5. Mécénat de compétences

Francis Aubertin entrera en contact vendredi prochain avec Anne-Sophie Thébault pour finaliser le montage de notre dossier et ce, sur la base de sa « propre expérience ».

6. Prochaines gazettes

La prochaine Gazette n° 62-63 est quasiment bouclée. Ce numéro comprendra :

- l'édito et compte rendu de l'A.G du 11 juin dernier ;
- le compte rendu du colloque de Cergy ;
- une page de photos pour rappeler le Forum de Mâcon ;
- un article rappelant brièvement les 70 ans de l'existence de notre comité ;
- des articles sur les « *Autres Jeux* » (deuxième partie) à savoir : les Jeux de force basques, la pelote basque, les Jeux nautiques atlantiques, les Jeux mondiaux des peuples autochtones, les Jeux de la jeunesse de l'Océan indien, le World Eskimo Indian Olympics ainsi que les jeux sportifs de tradition culturelle.

La Gazette n° 64-65 dont la sortie est prévue en décembre 2020 sera consacrée à la troisième partie des « *Autres Jeux* », à savoir : Jeux mondiaux universitaires, Jeux de la francophonie, Jeux de la jeunesse, Jeux paralympiques, Jeux arctiques, Spécial Olympics, Jeux mondiaux militaires, Maccabiades, Jeux du Commonwealth. Jeux panaméricains et Jeux méditerranéens sont également envisagés.

En prévisionnel, il est prévu :

- une présentation du colloque de Nice 2021 pour la Gazette de mars 2021 ;
- dès le bouclage du numéro de mars 2021, l'édition d'un 3^{ème} livre « *Les Autres Jeux* » avec une sortie envisagée en juin 2021.

7. Point sur le colloque Nice 2021

Ivan Coste-Manière et Bernard Maccario font part de l'évolution de ce dossier :

- Appel à communication en cours de rédaction ;
- Comité scientifique en cours de structuration ;
- « Optimisation » pour que ce colloque se déroule totalement en « français/anglais » ;
- Le CDOS 06 et le Cercle PACA prendront en charge l'organisation opérationnelle de l'évènement ;

- Mise en place ambitieuse de technologies nouvelles pour rendre ce colloque le plus attractif possible.

Par ailleurs, à la suite d'une présentation générale des activités de l'AFAO par Jean Vintzel, (Secrétaire général de cette association), le Bureau exécutif donne son accord pour l'étude des conditions de faisabilité de la tenue de l'assemblée générale électorale de l'AFAO dans le cadre de ce colloque (13/15 octobre 2021). Au-delà de l'aspect réglementaire, ce sera également l'occasion de valoriser les buts de cette association.

8. Points divers

8.1. Fonctionnement du CFPC pendant l'été

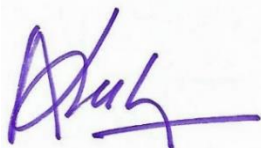
Chaque semaine, une veille sera assurée pour retirer le courrier arrivé au CNOSF, particulièrement celui concernant le 70^{ème} anniversaire.

8.2. Reprise en septembre - Déménagement

Un Bureau restreint en visioconférence se tiendra probablement la dernière semaine d'août avant la réunion programmée d'un Bureau exécutif le jeudi 10/09 de 10h00 à 12h30 dans des conditions encore à définir. Nous profiterons de cette échéance pour faire le point sur notre dossier « déménagement » et interroger qui de droit pour connaître approximativement la date de ce dernier.

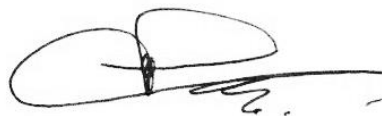
L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 11h40.

Le président,
président de séance



André Leclercq

Le secrétaire général,
secrétaire de séance



Thierry Messina